



100 % Littoral

11 - 15 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

DANS TA VALISE :

- Des chaussures pour les activités d'eau
- Crème solaire
- Gourde

Piriac-sur-mer

REF : 074 008 001

Prêt pour des vacances cool et rythmées? Embarque pour un combiné d'activités nautiques !

Deux séances pour découvrir différents supports : le **kayak de mer** et le **paddle** individuel. Mets le cap sur un p'tit bijou breton : **Hoëdic**, où tu planteras ta tente pour trois jours de mini-camp, et partiras explorer l'île et ses criques.

Tu participeras ainsi à la vie du camp : installation, logistique, élaboration des repas, vaisselle... Puis retour sur la terre ferme pour découvrir les marais salants, et profiter de la mer et de ses multiples ressources : bronzette, baignade, pêche à pied...

Pour changer de l'eau salée, deux séances au **centre aquatique** intercommunal seront proposées.



Piriac sur Mer

Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy
Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

Centre du Razay, St Sébastien
44420 PIRIAC SUR MER
02.40.23.69.76
le.razay@fol74.org

LE SITE



Agréable station balnéaire, Piriac-sur-mer est située à la pointe de la presqu'île de Guérande entre le Golfe du Morbihan et la Côte d'Amour. Le Razay c'est à la fois un centre de vacances et un camping**, gérés par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL 74), situé à 800 mètres de l'océan et adjacent à la piscine intercommunale. Les jeunes pourront profiter de l'ambiance familiale, conviviale et profiter des équipements présents (terrain de jeux : basket, volley/badminton, pétanque/molkky, table de ping pong, baby foot) et participer aux animations proposées s'ils le souhaitent (confection du pain, concert, karaoké, loto, soirée jeux...) et surtout définir leur propre programme d'activités en lien avec l'équipe d'animation du séjour (veillée sur la plage, etc).

ECOLABEL EUROPÉEN & ÉTIQUETTE ENVIRONNEMENTALE A



Délivré par AFNOR Certification en France, l'écolabel européen garantit l'engagement des structures d'accueil dans une démarche environnementale impliquant les salariés comme les usagers. Exigeant, c'est le seul label écologique officiel européen utilisable dans l'ensemble des États membres. D'application volontaire, il représente l'excellence environnementale des produits et des services. Son obtention repose sur cinq critères : la gestion des énergies (chaudière économe, éclairage led, entretien consciencieux...), l'économie d'eau (mitigeurs économes, mousseurs sur les robinets..), la réduction et tri des déchets (achats rigoureux, grammage des portions, tri sélectif y compris des biodéchets...), le management environnemental (politique environnementale, formation du personnel, informations des usagers...) et la qualité du cadre de vie (produits d'entretien écolabellisés, espaces verts entretenus sans pesticides, promotion des déplacements doux...). Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue. Pour nous soutenir dans cette démarche, merci de suivre les préconisations du trousseau (gourde plutôt que bouteilles plastiques, serviette de table en tissu plutôt qu'en papier, crème solaire « éco-friendly », non nocive pour l'environnement, idem pour le savon et le dentifrice, éviter l'envoi de bonbons en emballages individuels...).



Le centre s'est également porté volontaire pour évaluer et communiquer à ses usagers l'empreinte environnementale d'une nuit passée sur site. Concrètement, quatre indicateurs environnementaux sont renseignés et déterminent une note globale entre A et E, A étant la meilleure note : l'impact sur le climat, la consommation d'eau, la consommation de ressources non renouvelables et la part des produits bio ou écolabellisés dans les approvisionnements. L'audit a permis d'attribuer la note A à l'établissement, qui continue par ailleurs à mettre en place un plan d'action pour animer l'équipe et les usagers.

LES ACTIVITÉS

Kayak de mer *Prévoir un K-way et des vieilles baskets pour aller dans l'eau/chaussons de voile (présence de rochers) et le Pass'nautique*

Séance encadrée par les professionnels de Nautisme en Pays Blanc, l'une des meilleures écoles de voile de France. Chaque jeune se verra prêter un kayak individuel, une pagaie double, une combinaison et un gilet de flottaison. C'est un moyen de prendre de l'assurance sur l'eau, avec des jeux individuels et collectifs pour prendre du plaisir.

Paddle Encadrés par les professionnels de Nautisme en Pays Blanc, les jeunes testeront leur équilibre sur des planches et leur aisance sur l'eau de manière ludique. De quoi découvrir de nouvelles sensations de glisse.

Mini-camp sur l'île d'Hoëdic Après 1h15/30 de traversée en bateau depuis le port de la Turballe, les enfants plantent la tente pour 3 nuits sur l'île d'Hoëdic, petite goutte de terre au milieu des flots. Seulement une centaine d'habitants et aucune voiture : et si le dépaysement était seulement à quelques milles du continent ?! Au programme de ces quelques jours : farniente sur la plage, baignades, exploration de l'île, coucher de soleil et nuit à la belle étoile (pour les volontaires). Mais c'est aussi l'occasion de participer à la vie du camp : monter les tentes, préparer les repas, faire la vaisselle...

Marais salants, pêche à pied et découverte de la région À la sortie de la Turballe, les jeunes explorent une saline, un espace protégé pour sa biodiversité variée et son travail séculaire. Une visite est organisée avec une paludière qui les amène à la découverte de son métier ainsi que de la faune et de la flore des marais salants. C'est l'occasion de comprendre le parcours d'un grain de sel, depuis l'océan jusqu'à la salière. À marée basse, des sorties pêche à pied en petits groupes sont proposées. Lors de cette excursion, les jeunes ont l'occasion de fouiller dans les flaques, sous les cailloux pour dénicher des crabes, attraper des crevettes/petits poissons avec des épuisettes et ramasser des coquillages (bigorneaux, patelles, moules, huîtres...).

Les jeunes sont amenés à se balader à pied dans le village de Piriac-sur-Mer, petite cité de caractère, avec ses sentiers côtiers et son port de plaisance. Ils ont aussi l'occasion de découvrir la Turballe, premier port sardinier du littoral avec ses chalutiers et ses animations nocturnes. Ainsi, les jeunes peuvent consulter la programmation locale et proposer des sorties à leur séjour.

Baignades à l'océan et au centre aquatique Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (brevet de surveillant baignade). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades à l'océan se font principalement à la plage à 800 mètres du centre. Elles ont lieu régulièrement, en fonction des souhaits des enfants, de la météo et de la température de l'eau (la baignade n'est pas autorisée en dessous de 18°). Des jeux sur le sable sont également au programme. Une séance au centre aquatique intercommunal couvert et chauffé, situé à 50 mètres du centre est également prévue. Attention les garçons, pour le centre aquatique, le slip de bain est obligatoire.

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, deux adjoints et d'un assistant sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe permanent et ses aides préparent les repas. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

LE TRANSPORT

Voyage en train de jour jusqu'à la gare du Croisic. Transfert en car ou en minibus entre la gare du Croisic et le centre. L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation (1 adulte pour 10 enfants au maximum). Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Cela sera précisé sur la convocation. Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant, pour garantir une meilleure prise en charge.

ALIMENTATION

Les repas sont préparés par l'équipe de cuisine. Fort de plusieurs années d'expérience, les menus sont élaborés en prenant soin de travailler des produits de saison et limitant au maximum les emballages individuels. Différents types de repas peuvent être proposés aux enfants (en fonction des idées de l'équipe cuisine, s'il y a une journée à thème, un brunch, un pique-nique...). Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage et au nettoyage des tables. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective (menu de substitution). Merci de nous en informer en amont afin de faciliter les commandes de l'équipe cuisine : le.razay@fol74.org

HYGIÈNE

Pour un séjour d'une semaine, il n'y a pas de lessive prévue, hormis en cas de besoin (énurésie, etc). Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours un risque de problème de lavage en collectivité (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats et ayant déjà servis plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant, et si possible faire la valise avec lui pour qu'il reconnaisse ses affaires.



ARGENT DE POCHE

Une somme de 20€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Vous pouvez l'adresser à Centre du Razay / Nom du séjour / Nom et Prénom de votre enfant / Route du Razay / 44420 Piriac sur mer.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le au moment des repas entre 17h30 et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée (02.40.23.69.76). Nous vous demandons d'écourter vos appels de façon à ce que chacun ait la possibilité de joindre son enfant... et que celui-ci puisse manger au même rythme que ses camarades. Pour les jeunes, le téléphone portable est déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

BUREAU QUALITÉ Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour. Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes". Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'Nautique

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

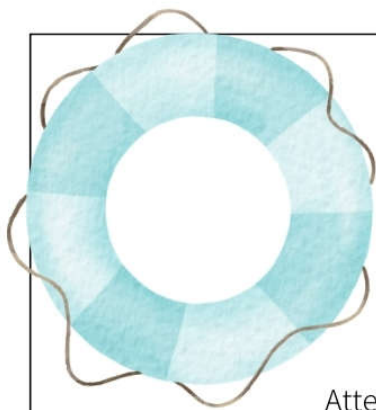


ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVEE	AU DEPART
POUR LA TOILETTE					
Peigne et /ou Brosse	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampooing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
POUR TOUS LES JOURS					
Hauts manches courtes	7				
Coupe Vent					
Slips / Culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson	1				
POUR LES ACTIVITES					
Casquette	1				
Serviette de plage / piscine	1				
Sandales plastiques, vieilles baskets	1				
Maillot de bain	1				
Nu pieds	1				
Lunettes de soleil avec lien	1				
Petit sac à dos	1				
Bottes de Pluie					
Gourde 1 litre	1				
LES PETITS +					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbre)	1				
Sac à linge sale	1				
AUTRES					